



RECONNAÎTRE LA VERTU DES FEUILLES DE PLANTES, EST-CE BIBLIQUE ?

CONSOMMER DE TOUT, REFUSER LA SORCELLERIE

Message 1parolepourmonpeuple.net – Paris France – Avril 2017

— *www.1parolepourmonpeuple.net – Des messages de Dieu pour son peuple* —

___ Licence CC BY-NC-SA ___



QUESTION POSÉE PAR UN INTERNAUTE

"Bonjour,

Est-ce que les enfants de Dieu doivent-ils considérer la vertu des feuilles pour les avoir ou non. Entre temps ma belle mère a planté l'hysope devant ma maison mais après quand j'ai su ce pourquoi les gens la considère j'ai déterré. Hier mon beau père est venu encore chez moi et a vu des fleurs chez moi et me demande si je connais leur vertu? Votre avis et si possible qu'en dit la Parole de Dieu?"

RÉPONSE

Nous ne savons pas de quelles vertus particulières vous faites allusion concernant l'hysope mais quoi qu'il en soit, nous pouvons facilement trouver dans la Parole de Dieu les principes de réponse suivants:

1. CONSOMMER DE TOUT

Nous pouvons consommer de tous les aliments et recevoir tous les bénéfices des plantes que Dieu a créées sur la terre, car tout est sanctifié par la prière et par la Parole de Dieu.

1Timothée 4:4 Car tout ce que Dieu a créé est bon, et rien ne doit être rejeté, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces, 5 parce que tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière.

2. REFUSER LA SORCELLERIE

Par contre, dès que quelqu'un attribue ou se sert d'un objet ou d'une plante ou d'un aliment pour invoquer des esprits ou faire des actions miraculeuses ou dans le but d'être protégé ou dans un but quelconque de superstition, alors cela n'est plus l'usage naturel et simple de la plante en question mais cela devient très clairement de la sorcellerie commise par celui qui pratique une telle action, et la Bible condamne très clairement de telles pratiques. Nous ne devons ni participer à de telles actions, ni même les ignorer mais plutôt les condamner (les actions et non pas les personnes) et ensuite nous séparer de telles personnes si celles-ci persistent dans de telles pratiques, après que nous les ayons averties que la Bible condamne leur action.

1Corinthiens 10:25 Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien par motif de conscience, 26 car la terre, avec tout ce qu'elle contient, est au Seigneur. 27 Si quelqu'un des incrédules vous invite et que vous vouliez aller, mangez de tout ce qui sera mis devant vous, sans vous enquérir de rien par motif de conscience. 28 Mais si quelqu'un vous dit : Ceci a été sacrifié aux idoles ! N'en mangez pas, à cause de celui qui vous a avertis, et à cause de la conscience ; car la terre avec tout ce qu'elle contient est au Seigneur. 29 Or je parle ici, non de votre conscience, mais de celle de l'autre. Car pourquoi ma liberté serait-elle condamnée par la conscience d'un autre ? 30 Et si par la grâce j'en suis participant, pourquoi suis-je blâmé pour une chose dont je rends grâces ? 31 Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout à la gloire de Dieu.

Ephésiens 5:11 et ne participez pas aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais au contraire condamnez-les !

3. AGIR POUR LE SALUT DE NOTRE PROCHAIN

Nous devons cependant nous abstenir de consommer certains aliments ou nous abstenir de certaines pratiques ou actions (même si celles-ci ne nous condamnent pas devant Dieu), à partir du moment où cette action en question risque de choquer un frère qui est "faible" dans la foi, afin de ne pas être pour cette personne une occasion de chute.

Romains 14:20 Ne détruis pas l'œuvre de Dieu par ta viande. Il est vrai que toutes choses sont pures, mais il est mal à l'homme, quand il mange, de devenir une pierre d'achoppement. 21 Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, ou de scandale ou de faiblesse.

4. CONCLUSION: COMPRENDRE LA BIBLE C'EST BIEN MAIS DEMANDER D'ABORD À DIEU SON AVIS C'EST MIEUX

En conclusion, vous pouvez très bien planter de l'hysope dans votre jardin et bénéficier ainsi de ses vertus naturelles (comme par exemple régler des problèmes de santé ou pour agrémenter vos plats cuisinés), mais par contre vous refuserez de lui considérer des vertus spirituelles comme la guérison (ou la condamnation) de l'âme, ou le pardon des péchés puisque seul Jésus-Christ peut accomplir cela, vous comprenez ? Les goûts et les qualités médicinales des plantes viennent de Dieu, la sorcellerie vient du diable.

Quoi qu'il en soit, prenez l'habitude de demander vous-même à Dieu en premier ce qu'il pense lui-même de toute question, et il vous révélera alors son opinion à lui, qui est de loin la meilleure de toutes puisqu'il vous révélera alors le concept (l'Esprit) de la réponse et non pas seulement les mots (la lettre), une réponse de Dieu qui sera toujours confirmée par sa Parole la Bible.

Enfin, et puisque nous comprenons que votre belle-mère et votre beau-père vous ont généré quelques tribulations dans votre vie, nous ne pouvons que considérer que la Parole de Dieu est vraie lorsqu'elle déclare que "*l'homme aura pour ennemis les gens de sa propre maison*" (Matthieu 10:36), n'est-ce pas ? Or toutes nos épreuves sont ordonnées par Dieu lui-même afin de nous sanctifier et de nous rendre aptes à entrer dans son Ciel, d'accord ? Alors gloire à Dieu, car vous êtes béni dans ce cas.

Bon courage à vous.

**EDITION ET DISPONIBILITÉ DU DOCUMENT
(SITE DE TÉLÉCHARGEMENT)**

Ce document est disponible exclusivement et gratuitement ici:

<http://www.1parolepourmonpeuple.net/pages/questions-reponses/reconnaitre-la-vertu-des-feuilles-de-plantes-est-ce-biblique.html>



ATTRIBUTIONS - DROITS D'AUTEURS - CREDITS PHOTO

GLOIRE DE L'ŒUVRE

Jésus-Christ le seul vrai Dieu – notre bien-aimé Sauveur et Seigneur Yehoshua.

CITATIONS DE LA BIBLE

BJC – Bible de Jésus-Christ – www.bibledejesuschrist.org

IMAGES

zagart701 / pt.123rf | Ruud Morijn / pt.123rf | tbtalbottjr via Foter.com / CC BY-NC-SA

MARQUES CITÉES

Tous les noms et marques commerciales citées dans ce document et sur nos sites sont la propriété exclusive de leurs propriétaires respectifs.